

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1241

Société :

SOU88

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : THAÏLI

ZINE

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 05.22.93.35.78 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : / /

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

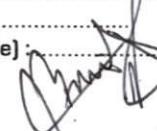
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / / /

Signature de l'adhérent(e) :



Conditions Générales

POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

- = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
- = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
- PSY = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
- = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
- = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
- = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
- = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
- = Acte de pratique médicale courant et de petite chirurgie
- = Actes de chirurgie et de spécialistes

- SF = Actes pratiqués par la sage-Femme et relevant de sa compétence
- SFI = Soins infirmiers pratiqués par la sage-femme
- AMM = Actes pratiqués par le masseur ou le kinésithérapeute
- AMI = Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière
- AP = Actes pratiqués par un orthophoniste
- AMY = Actes pratiqués par un aide-orthophoniste
- R-Z = Electro - Radiologie
- B = Analyses

POUR L'ADHERENT

La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.

Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.

Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations.

Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous pli confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

HOSPITALISATION EN CLINIQUE

HOSPITALISATION EN HOPITAL

HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU
EVENTORIUM

JOEUR EN MAISON DE REPOS

LES ACTES EFFECTUÉS EN SERIE, il s'agit
des répétés en plusieurs séances ou actes
sauvages comportant un ou plusieurs échelons
au cours du temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES

- L'ORTHOPÉDIE

- LA REEDUCATION

- LES ACCOUCHEMENTS

- LES CURES THERMALES

- LA CIRCONCISION

- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

EN CAS D'URGENCE

Les actes d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit venir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord.

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade



MUPRAS

Mutuelle de Prevoyance et d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

DATE DE DEPOT
AEROPORT CASA ANFA
CASABLANCA
TEL : 91.26.46/2648/2649/2857/2883
FAX : 91.26.52
TELEX : 3998 MUT
E-mail: mupras@RoyalAirMaroc.co.ma

FEUILLE DE SOINS N° 440575

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom : TAHAR BIN EB
 Matricule : 1241 Fonction : Retraitee Poste :
 Adresse : 5 Rue Tilleli beu Tay S. Tmo
 Tél. : 0522933978 Signature Adhérent : TAHAR

A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : TAHAR BIN EB Age :
 Lien de Parenté avec l'adhérent : Adhérent Conjoint Enfant

Date de la première visite du médecin :

Nature de la maladie :

S'il s'agit d'un accident : Causes et circonstances

Cathexis le 08/09/2002

Durée d'utilisation 3 mois

Signature et cachet du médecin

VOLET ADHERENT

DECLARATION

Matricule N° :

Nom du patient :

Date de dépôt :

Montant engagé

Nombre de pièces jointes :

MUPRAS



Docteur MERINI Abderrazak

Chirurgien Orthopédiste & Traumatologue

Ancien Chef de Clinique des hôpitaux de LYON

Chirurgie arthroscopique du genou

Chirurgie prothétique de la hanche et du genou



الدكتور عبد الرزاق المريني

اختصاصي في جراحة العظام والمفاصل

متدرب سابق ورئيس عيادة مستشفيات ليون

جراحة الركبة بالمنظار

الجراحة التعويضية من الورك والركبة

TAHAR
MERINI
08/09/2020

ORDONNANCE

- DOLIPRANE: 1cp 3 fois par jour pendant 2 semaines

85,50

- NEWFLEX Chaud : 2 à 3 application / j

249,00

- ARTIMAX : 1 cp deux fois par jour pendant 3 mois

= 334,50

Lamia DIOURA
Pharmacienne
Pharmacie Hassan
21, Rés. Pasteur, Bd. Abdellatif
Rue 21, Casablanca
0522.29.69.12 - 0661.24.11.00

Dr. Merini Abderrazak
Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue
21, Rés. Pasteur (Face Institut Pasteur)
Bd. Abdellatif, Casablanca
Tél : 0522.29.69.12 - ICE : 091188094

WARM-UP GEL

For greater mobility in sports, with natural, relaxing, beneficial essential plant oils. Contains no parabens.



ISOPHARM
NEWFLEX WARM-UP
85.50 DH



01/24



127



02/20

ARTIMAX®

Confort et Souplesse Articulaire

LOT 20006/FC6
01/2023 PPC 249,00

Caractéristiques nutritionnelles :

ARTIMAX® associe les bienfaits de cinq ingrédients pour soulager et renforcer les articulations.

Composants	Quantité / 3 comprimés	% AJR (*) / 3 comprimés
corbique	80,1 mg	99 %
huile de poisson	2,1 mg	99 %
huile de Prêle	90 mg	
huile de carapace de crustacés	1500 mg	
huile de cartilage de poisson	1200 mg	

AJR : Apport Journalier Recommandé

Équivalent de magnésium

Cellulose microcristalline

55x55x90

1

CENTRE DE RADIOLOGIE EL OULFA

Docteur Fatiha LASRI

Médecin Radiologue

Diplôme National de Spécialité.

Diplôme Inter-Universitaire spcialisé-Nancy II.

Ex médecin attaché des Hôpitaux de Londres & Amsterdam.

Docteur Bouchaïb ELMDARI

Médecin Radiologue

Diplôme National de Spécialité.

Diplôme Inter-Universitaire spcialisé-Nancy II

Ex médecin attaché au CHU Ibn Rochd

Casablanca, le 10/09/2020

FACTURE N°06505/2020

NOM & PRENOM: THAILI ZINEB

EXAMEN	MONTANT
DFP 30° RX. DES GENOUX EN CHARGE SCHUSS	300 DH
TOTAL	300 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :TROIS CENTS DH TTC



Bd. Oued Oum Rabii – Rue 50, N°2- Oulfa – 20220 Casablanca
Tél. : 0522 93 04 93 / 05 22 93 05 93 / 05 22 93 32 99 – Fax 0522 93 563 Capital: 100 000, 00
Dhs - RC: SCP – TP: 37989156 – IF: 4049398 – ICE: 001581917000057
E-mail: radiologie-oulfa@.com

Docteur Fatiha LASRI

Médecin Radiologue

- Diplôme National de Spécialité
- Diplôme Inter-Universitaire de Spécialité – Nancy II
- Ex Médecin attaché des Hôpitaux de Londres & Amsterdam

- Scanner Spirale Corps Entier
- Dentascanner - Panoramique Dentaire
- Echographie Générale

Dr Bouchaïb EL MDARI

Médecin Radiologue

- Diplôme National de Spécialité
- Diplôme Inter-Universitaire de Spécialité – Nancy II
- Ex-Médecin attaché au CHU Ibn Rochd

- Echographie-Doppler Couleur
- Echographie Ostéo Articulaire
- Radiologie Numérisée

- Ostéodensitométrie
- Mammographie Numérisée
- Radiographie Rachis Entier
- Radio - Photo

Casablanca, le 10/09/2020

PATIENT

: THAILI ZINEB

MEDECIN TRAITANT

: DR. MERINI Abderrazzak

EXAMEN(S) REALISE(S)

: RX. DES GENOUX EN CHARGE SCHUSS

- Déminéralisation osseuse avancée.
- Aspect dense des plateaux tibiaux.
- Ostéophytes tibiaux et patellaires.
- Aspect convexe du bord médial de la patella droite.
- Pincement des compartiments internes des articulations fémoro-tibiales.
- Pincement du compartiment latéral de l'articulation fémoro-patellaire à gauche à 30° avec légère subluxation.
- Parties molles d'aspect normal.

Conclusion :

- Gonarthrose bilatérale modérée.
- Déminéralisation osseuse avancée.
- Aspect de dysplasie patellaire à droite.

Confraternellement

DR. LASRI FATIHA

T.H

Centre de Radiologie El Oulfa
Bd. Oued Oum Rabii - Rue 50 N°2
Casablanca - 20220
Tél. 05 22 93 04 93 - Fax 05 22 93 56 37

Docteur MERINI Abderrazak

Chirurgien Orthopédiste & Traumatologue

Ancien Chef de Clinique des hôpitaux de LYON

Chirurgie arthroscopique du genou

Chirurgie prothétique de la hanche et du genou



الدكتور عبد الرزاق المريني

اختصاصي في جراحة العظام والمفاصل

متدرب سابق ورئيس عيادة مستشفيات ليون

جراحة الركبة بالمنظار

الجراحة التعويضية من الورك والركبة

ORDONNANCE

Casablanca, le : 08/09/2020

THAÏLI
ZINEB

Radio

- 2 gouttes x cm sous
de haut
- Défilé femoral postérieur
à 30°

Centre de Radiologie El Oum
Bd. Oum Rahm - Rue 59 N° 2
Casablanca - 20220
Tél: 0522.93.04.93 - Fax: 0522.93.47

Dr. Merini Abderrazak
Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue
21, Rés. Pasteur (Face Institut Pasteur)
Place Charles Nicolles Bd. Abdelmoumen - Casablanca
Tél: 0522.29.69.16 - INPE: 091188094

21. إقامة باستور (مقابل معهد باستور) - ساحة شارل نيكول - شارع عبد المؤمن - الدار البيضاء

21, Rés. Pasteur (Face Institut Pasteur) - Place Charles Nicolles - Bd. Abdelmoumen - Casablanca

النقال: 0522.29.69.35 - الفاكس: 0661.24.11.00 - GSM: 0522.29.69.16 - الهاتف:

ICE : 00200713400022 - IF : 24925140

Docteur MERINI Abderrazak

Chirurgien Orthopédiste & Traumatologue

Ancien Chef de Clinique des hôpitaux de LYON

Chirurgie arthroscopique du genou

Chirurgie prothétique de la hanche et du genou



الدكتور عبد الرزاق المريني

اختصاصي في جراحة العظام والمفاصل

متدرّب سابق ورئيس عيادة مستشفيات ليون

جراحة الركبة بالمنظار

الجراحة الترمومضية من الورك والركبة

THAÏLI
ZINEB

08/09/2020

Faire pratiquer par Masseur-Kinésithérapeute les actes suivants :

- rééducation du membre inférieur
- renforcement du quadriceps vaste médial et ichio-jambiers
- recentrage de la rotule
- récupération des amplitudes articulaires
- lutte contre le flessum et la rétraction des chaines postérieures du genou
- étirement des chaines postérieures du genou
- entretien musculaire
- massages, physiothérapie

Nombre : 15 séances

Docteur MERINI Abderrazak
Chirurgien Orthopédiste & Traumatologue
21, Rés. Pasteur (Face Institut Pasteur) - Place Charles Nicolles
Bd. Abdelmoumen - Casablanca
Tél. : 0522.29.69.16 - Fax : 0522.29.69.35 - Gsm : 0661.24.11.00
النقال : 0522.29.69.35

21، إقامة باستور (مقابل معهد باستور) - ساحة شارل نيكول - شارع عبد المؤمن - الدار البيضاء

21, Rés. Pasteur (Face Institut Pasteur) - Place Charles Nicolles - Bd. Abdelmoumen - Casablanca

النقال : 0522.29.69.35 - الفاكس : 0522.29.69.16 - Fax : 0522.29.69.35

ICE : 00200713400022 - IF : 24925140

Docteur MERINI Abderrazak

Chirurgien Orthopédiste & Traumatologue

Ancien Chef de Clinique des hôpitaux de LYON

Chirurgie arthroscopique du genou

Chirurgie prothétique de la hanche et du genou



الدكتور عبد الرزاق المريني

اختصاصي في جراحة العظام والمفاصل

متدرب سابق ورئيس عيادة مستشفيات ليون

جراحة الركبة بالمنظار

الجراحة الترمومضية من الورك والركبة

THAÏI
ZINEB.
08/09/2020

Faire pratiquer par Masseur-Kinésithérapeute les actes suivants :

- rééducation du membre supérieur
- renforcement des muscles de la coiffe des rotateurs
- étirements
- récupération des amplitudes articulaires
- entretien musculaire
- massages, physiothérapie

Nombre : 10 séances

Tendinopathie de la
coiffe des rotateurs.

Dr. Merini Abderrazak
Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue
21, Rés. Pasteur (Face Institut Pasteur)
Place Charles Nicolle - Bd. Abdelmoumen - Casablanca
Tél : 0522.29.69.16 - INPE : 091188094



Kinésithérapie
Amincissement
Nutrition
Bien être

Facture

Date de l'ordonnance: 08/09/2020

Casablanca le: 23/09/2020

Nom/Prénom: Thaili Zineb

Rééducation: Physiotherapie ,Ultrason ,Massage décontracturant ,
Renforcement musculaire

Cotation: AMM6+AMM6/2

Nombre de séances: 8

Prix Unitaire: 150

Montant Total: Mille deux cents dirhams

KETTANI HASSANI Sara
Kinésithérapeute
Manzah 1 Angle Rue Socrate
et Rue Attabari N° 7/8 Maarif
Casablanca - Tél : 05 22 99 26 78



Kinésithérapie
Amincissement
Nutrition
Bien être

Facture

Date de l'ordonnance: 08/09/2020

Casablanca le: 15/10/2020

Nom/Prénom: Thaili Zineb

Rééducation: Physiothérapie ,Ultrason ,Massage décontracturant ,
Renforcement musculaire

Cotation: AMM6+AMM6/2

Nombre de séances: 11

Prix Unitaire: 150

Montant Total: Mille six cent cinquante dirhams

*KETTANI HASSANI Sara
Kinésithérapeute
Manzah 1 Angle Rue Socrate
et Rue Attabari N° 7/8 Maarif
Casablanca - Tél : 05 22 99 26 78*



Kinésithérapie
Amincissement
Nutrition
Bien être

Devis

Date de l'ordonnance: 08/09/2020

Casablanca le: 17/09/2020

Nom/Prénom: Thaili Zineb

Nombre de Séances: 15

Prix Unitaire: 150 dhs

Montant Total: Deux mille deux cent cinquante dirhams

*KETTANI HASSANI Sara
Kinésithérapeute
Manzah 1 Angle Rue Socrate
et Rue Attabari N° 7/8 Maarif
Casablanca - Tél : 05 22 99 26 78*



Kinésithérapie
Amincissement
Nutrition
Bien être

Facture

Date de l'ordonnance: 08/09/2020

Casablanca le: 05/10/2020

Nom/Prénom: Thaili Zineb

Rééducation: Physiotherapie ,Ultrason ,Massage décontracturant ,
Renforcement musculaire

Cotation: AMM6+AMM6/2

Nombre de séances: 6

Prix Unitaire: 150

Montant Total: Neuf cents dirhams

*KETTANI HASSANI Sara
Kinésithérapeute
Manzah 1 Angle Rue Socrate
et Rue Attabari N° 7/8 Maarif
Casablanca - Tél : 05 22 99 26 78*



Kinésithérapie
Amincissement
Nutrition
Bien être

Devis

Date de l'ordonnance: 08/09/2020

Casablanca le: 17/09/2020

Nom/Prénom: Thaili Zineb

Nombre de Séances: 10

Prix Unitaire: 150 dhs

Montant Total: Mille cinq cents dirhams

*KETTANI HASSANI Sara
Kinésithérapeute
Manzah 1 Angle Rue Socrate
et Rue Attabari N° 7/8 Maarif
Casablanca - Tel : 05 22 99 26 78*